

Référent Harcèlement sexuel et agissements sexistes au travail

Objectifs

Compétence visée :

- Accompagner le salarié présumé victime de harcèlement sexuel ou agissements sexiste au sein de son établissement

Aptitudes :

- Maîtriser le cadre juridique pour conseiller l'entreprise dans les actions de prévention
- Identifier et évaluer les situations
- Orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement et agressions sexistes

Les plus de ce programme

- **Formation action :**
 - Apports théoriques
 - Jeux de rôles : à partir de différentes situations de harcèlement, les participants s'entraîneront à réagir de façon adaptée

Le cabinet TLC est régulièrement missionné sur des enquêtes harcèlement, ce qui permet de faire bénéficier les stagiaires d'un retour d'expérience, dans un cadre déontologique.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Comprendre le contexte et le cadre d'intervention

- Le contexte et veille documentaire
 - Etat des lieux des enjeux
 - Définition du Harcèlement sexuel
 - Définition de l'agissement sexiste
 - Situer le harcèlement au sein des RPS (Risques Psychosociaux)
- Le cadre légal du harcèlement sexuel et de l'agissement sexiste
 - Loi du 05 sept. 2018
 - La réglementation applicable (loi, décret et jurisprudence)
 - Les obligations de l'employeur (document et affichage)
 - Focus : Droit d'alerte et de retrait
 - Les sanctions (disciplinaires, civiles & pénales)
- Le référent : rôle et missions
 - Le mode de désignation
 - Les moyens d'action
 - Missions et limites d'intervention
 - Référent RH, Référent CSE : quelle complémentarité ?

Accompagner la démarche de prévention

- Identifier et évaluer les situations
 - Repérer les situations et signaux d'alerte
 - Savoir apprécier la gravité pour alerter efficacement
 - Savoir cerner les frontières (séduction/humour/sexisme/ harcèlement)
- Informer et former
 - Faire connaître l'engagement de son entreprise
 - Adapter sa communication (outils de communication)
 - Mener des actions de sensibilisation / formation
 - Valoriser le rôle de référent
- Accompagner
 - Connaître les acteurs internes-externes (Direction & managers, MdT, défenseur des droits...)
 - Réaliser des enquêtes
 - Savoir évaluer les attentes et les besoins des victimes
 - Savoir se protéger soi-même (impact des situations)
 - Accompagner la victime dans ses démarches

S'engager dans l'action

- Mettre en place une procédure interne
 - Procédure à suivre : qui alerter , Rôles de chacun ?
 - Mener des actions de sensibilisation / formation
- Communiquer efficacement
 - Connaître les outils de communication (réunions...)
 - Adapter sa communication (écoute active, questionnement, médiation)
 - Réagir, adopter la bonne posture

Public

Personne nommée « Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes » au CSE et employeur

Durée

1 Jour

Ville(s) / Date(s)

- Amiens, jeudi 19 mars 2020